

La Bonification Capitole Buddy Programme

INTRODUCTION

Le Capitole Buddy Programme est une option facultative valorisée par une bonification pour la plupart des parcours de formation à UT Capitole en Droit, Science Politique, Administration et Communication, Informatique, et de la TSM.

Si votre parcours de formation n'est pas concerné par la bonification, vous avez toujours la possibilité de participer au programme sans bénéficier de cette bonification.

MODALITES

Toutes les modalités de validation mises en œuvre par le Service Commun des Relations Européennes et Internationales (SCREI) font l'objet d'une prise en compte au titre de la bonification pour l'ensemble des formations de la L2 au M2 en formation initiale, sauf celles de la Toulouse School of Economics (TSE).

Sont exclus par nature de la possibilité de prise en compte en titre de la bonification, les parcours de formation délocalisée à l'étranger, les parcours de formation enseignés à distance (FOAD) et les parcours de formation continue (FCV2A).

Le/la participant sera évalué.e en fonction de son niveau d'engagement. Les critères d'engagement, détaillés dans la charte d'engagement signée par chaque participant, et les notes qui y associées sont :

1. Assiduité lors d'un pot d'accueil des étudiants étrangers : **3 points**
2. Assiduité lors de l'atelier I de coaching interculturel (3 hrs) : **6 points**
3. Remise du journal d'activité à la fin du semestre en cours : **6 points**
4. Remise d'un questionnaire à la fin du semestre en cours : **2 points**
5. Assiduité lors d'un pot de clôture à la fin du semestre en cours : **3 points**

En cas d'absence lors d'un évènement, le/la participant qui souhaite bénéficier des points y associés s'engage à envoyer un mail avec un justificatif au réfèrent du programme.

TABLEAU DE NOTATION

Note Capitole Buddy Programme	Bonification	Note Capitole Buddy Programme	Bonification
11/20	+ 0,04	16/20	+ 0,24
12/20	+ 0,08	17/20	+ 0,28
13/20	+ 0,12	18/20	+ 0,32
14/20	+ 0,16	19/20	+ 0,36
15/20	+ 0,2	20/20	+ 0,4

Pour les formations "semestrialisées", un maximum de 2 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 2 x 2% du total des points du semestre. Pour les formations "annualisées", un maximum de 4 bonifications dont bénéficie l'étudiant est plafonné à 4 x 1% du total des points de l'année.

Si vous êtes noté 10/20 pour le Capitole Buddy Programme, cette note n'aura aucun impact sur votre moyenne générale et n'apparaîtra pas sur votre relevé de note. La participation dans le Capitole Buddy Programme est un bonus, seules les notes au-dessus de la moyenne sont prises en compte.

Exceptions : tous les étudiants d'UT Capitole peuvent participer au programme, sauf les étudiants de la TSE qui dispose de son propre programme de parrainage.